

ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE DE GLOVELIER

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise sont invités à participer à la prochaine assemblée bourgeoise qui se déroulera le :

**Mardi 8 février 2022, à 20h00, à la Halle polyvalente de et à Glovelier
salle 1, 1^{er} étage.**

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. PV de l'assemblée bourgeoise du 1^{er} juillet 2021.
4. Prendre connaissance et préavisier un crédit de CHF 500'000.- destiné à l'acquisition du bâtiment de l'ancienne laiterie situé sur la parcelle n°1463 de Glovelier.
5. Statuer sur la donation d'un montant de CHF 10'000 .- au syndicat chevalin du Haut de la vallée de la Sorne.
6. Prendre connaissance et préavisier un crédit de CHF 130'000.- destiné à la réfection du chemin de la Morée à Glovelier.
7. Prendre connaissance et statuer sur un crédit de CHF 10'000.- destiné à la réfection du chemin du Droit de Glovelier.
8. Prendre connaissance et préavisier un crédit de CHF 100'000.- pour la réfection du toit de la loge Charmeté.
9. Prendre connaissance et statuer sur la vente de la parcelle 1327 de 390 m² au Crêt pour un montant de CHF 10'000.-.
10. Information sur le budget 2022.
11. Divers et imprévu.

Remarques :

PV de l'assemblée bourgeoise du 1er juillet 2021

Le PV de l'assemblée bourgeoise du 1er juillet 2021 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch .

Haute-Sorne, le 24 janvier 2022

Conseil communal